

NOTE EXPLICATIVE LE CHÈQUE CADEAU

"DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN"

Afin de vous soutenir et de développer l'économie locale, nous avons le plaisir de vous annoncer que la Communauté des Communes Aubrac Lot Causses Tarn et l'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn mettent en place une opération "CHÈQUES CADEAUX DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN" auprès de la population locale, des associations, entreprises et collectivités.

Ces chèques cadeaux seront utilisables chez vous, commerçants et artisans partenaires (signataires de la convention d'engagement) accueillant du public et installés sur le territoire de la Communauté de Communes (hors super et hypermarchés d'une superficie de plus de 450 m²) dès leur achat et ce jusqu'au 15 septembre 2026.

Lancement de l'opération le mardi 21 octobre 2025 !



CAS NUMÉRO 1 UN CHEQUE ACHETE = UN CHEQUE OFFERT

Stock disponible : 800 achetés pour 800 offerts soit 1600 chèques

**A destination
des habitants de la Communauté de Communes :**

Pour se faire, les habitants se rendent dans l'un des bureaux de l'Office de Tourisme où, sur présentation d'un justificatif de domicile, un chèque cadeau de 20 € acheté = un chèque cadeau de 20 € offert. Dans la limite d'un chèque offert par foyer et par an.

FONCTIONNEMENT

L'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn prend en charge la gestion courante de ces chèques cadeaux, à savoir : les frais d'impression, la promotion de lancement, le démarchage et la commercialisation, les opérations de secrétariat, de comptabilité et de suivi du dispositif.

La Communauté des Communes, pour sa part, amène la participation financière concernant les chèques offerts.

2 400 chèques cadeaux de 20€ seront affectés à cette opération soit un montant de 48 000 €.



PRENDRE PART À L'OPÉRATION

Si vous souhaitez prendre part à cette opération, vous vous engagez à **accepter ces chèques et à vous faire rembourser après l'achat** auprès de l'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn (cf convention d'engagement).

- Pour les adhérents à l'Office de Tourisme 2025 et/ou 2026, pas de commissions retenues sur le remboursement des chèques.
- Pour les non-adhérents à l'Office de Tourisme 2025 et/ou 2026, une commission de 2.5% vous sera demandée sur le montant total des chèques cadeaux perçus.

Votre participation est gratuite ! Veuillez simplement nous déposer la **convention d'engagement** dûment complétée dans l'un des bureaux de l'Office de Tourisme ou par courrier.

Un **kit de communication** vous sera fourni (autocollant à récupérer dans nos bureaux, affiche, kit réseaux sociaux...).

Une **liste des commerçants participants** sera **disponible sur le site web de l'Office de Tourisme**. Un **QR code** présent sur les chèques cadeaux et sur les supports de communication renverra sur la **liste régulièrement mise à jour** des commerces participants.

OFFICE DE TOURISME DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN

LA CANOURGUE

18 Rue de la Ville
48500 La Canourgue
04 66 32 83 67

LE MASSEGROS

30 Place de la Mairie
48500 Le Massegros
04 66 48 88 08

CHANAC

1760 RN88, Gare de Chanac
48230 Esclanèdes
04 66 17 25 90

SAINT-GERMAIN DU TEIL

5 Rue du Gendarme Merle
48340 Saint-Germain du Teil
04 66 65 08 82

